



Chambre d'internat saccagée lors d'une fouille.

Par **Lly**, le **04/10/2018** à **17:05**

Bonjour.

Ma chambre d'internat vient d'être fouillée par des policiers, a la recherche de stupéfiants.

Il n'y avait rien à trouver, en revanche un des mes pots de tabac sentait le cannabis, il s'agissait d'un pot vide rempli de feuilles, il a possiblement servi à un ami pour cet usage, ce qu'ils ont appelé un marquage.

Ils ont retourné ma chambre et vidé tous mes pots de tabac sur le sol, ils semblaient piétinés, mes affaires personnelles, mes habits, mes papiers d'identités, tout était étalé et jeté à travers la chambre ils n'ont donc rien trouvé et ont saccagé ma chambre pour une odeur. J'aimerais savoir s'il m'est possible de porter plainte à leur encontre, ou si je dois me contenter de fermer ma gueule et d'accepter ce traitement barbare et irrespectueux. Cordialement.

Je précise aussi que je suis descendu leur parler et qu'il s'est permis de me catégoriser comme consommateur de drogue et me parler ensuite à travers son jugement personnel comme à un étron, clairement, en me disant que je ferai bien de remonter dans ma chambre, de fixer ma glace et de réfléchir a la façon que j'avais de dépenser mon argent.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **jodelariege**, le **04/10/2018** à **19:00**

bonsoir; personnellement je ferais profil bas:le pot de feuille de tabac vide qui sentait le cannabis est sensé être à vous et le coup de l'ami croyez bien que les policiers connaissent bien...

êtes vous le seul étudiant à avoir été fouillé ,ou il y en a d'autres ou toute la cité étudiante?

Par **amajuris**, le **05/10/2018** à **00:42**

bonjour,

vous avez le droit de déposer une plainte contre l'intervention de ces policiers mais il faut être sûr de vous, en particulier, que vous n'êtes ni consommateur, ni détenteur de produits stupéfiants.

s'il n'y a que votre chambre qui a été fouillée, je suppose que les policiers ne l'ont pas choisie au hasard, ils devaient avoir des renseignements.

salutations

Par **Lag0**, le **05/10/2018** à **07:27**

Bonjour,

Il est aussi possible de faire un signalement à l'IGPN :

<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Inspection-Generale-de-la-Police-Nationale/Signalement-IGPN>